



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE DES FETES DU MESNIL SAINT DENIS

L'an Deux mille vingt trois,

Le vingt janvier,

A 18 heures 30,

Le Comité des Fêtes du Mesnil Saint Denis, dont le siège social se tient 1, rue Henri Husson à 78320 Le Mesnil Saint Denis, a tenu en présentiel, sur convocation, adressée individuellement, par courriel.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gérard MEJECASE.

Etaient présents :

Membres du bureau :

MEJECASE Gérard (Président), DALON Ann Mari (Vice-Présidente) MOREAU Marianne (Trésorière et Référente Stocks, DLC, hygiène alimentaire), BRUISSON Sandrine (Secrétaire), MALVOISIN Laura (Communication), CORBEAU Christian (Responsable du matériel), BOUVOT Sonia (Administratrice, cooptée en 2021).

Membre de droit :

Cédric HOURIEZ, 7^e adjoint en charge de la Vie associative, Culture et loisirs,

Membres associés :

Lucille DAVAILLE, Vice-Présidente du CLC ; Sylvie LEFRANCOIS WATTIER représentante des Amis du Château ; Marie Hélène GAUCHE, Présidente du Comité de Jumelage ; Jocelyne MARTIN, représentante du Club d'Oenologie.

Adhérents, bénévoles :

BRUISSON Jean-Marc, LE BOURDOULOUS Virginie, LE FRANCOIS WATTIER Sylvie, TAHON Dorine, LEPRETRE Bernard, RIEANT Didier, RIEANT Sylvie, WATTIER Patrice, ABRAMOWITZ Jean Serge, LEMIUS Lucie, MARTIN Jocelyne.

Personnes ayant donné pouvoir :

AUBERT Marc, AUBERT Evelyne, CHAUVIERRE Cédric, CHAUVIERRE Carole, LE LANDAIS Eric, LEPRETRE Hélène, MEJECASE Géraldine, MINERY Jacques, RYAN Brigitte, RYAN Patrick, WINTER Delphine, WINTER Frédéric.

Soit au total : 32 présents ou représentés

Le Président constate que l'assemblée réunie est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Voeux2023

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Remplacement des membres sortants ou mandats non renouvelés et appel à candidatures
- Questions diverses

Le Président présente et dispose les documents suivants :

- le rapport moral 2022
- le rapport financier 2022 et la prévision budgétaire 2023
- les pouvoirs des adhérents représentés
- la feuille d'émargements

Le Président déclare que les documents requis ont été adressés aux adhérents, le 7 janvier 2023, soit 15 jours avant la date de la présente assemblée et ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

1. RAPPORT MORAL 2022

Les activités et manifestations du Comité des Fêtes sont réalisables grâce à l'implication de tous et la présence essentielle des bénévoles.

MERCI A :

- La **municipalité** qui depuis toujours, nous assure son soutien à travers la subvention, les prêts de salles et la mise à disposition de son personnel.
- Les **bénévoles et les adhérents**, sans qui rien ne serait possible et qui, grâce à leur bonne humeur et leur présence, sont au cœur de nos réussites.
- Le **conseil d'administration** toujours très investi.
- Les **services techniques** qui nous épaulent au moment des festivités.
- Les **associations Mesniloises partenaires** : CLC, Comité de Jumelage, Club d'œnologie, les Amis du Château et le Syndicat Initiative,
- Les **policiers municipaux, nationaux** et les **pompiers** pour l'encadrement de nos manifestations.
- Les **commerçants** du Mesnil pour leur partenariat et leur soutien.

Relations avec la Mairie

- Convention
 - Le travail et la proposition du Comité des Fêtes restés sans réponse
 - Nouvelle proposition fournie par la mairie et signée par CDF après modifications
- Forains 2021 & 2022
 - Droit d'occupation du sol, demande rétrocession sans réponse
- La SACEM/SACD
 - Prise en charge par la mairie
- Gardiennage
 - A nouveau pris en charge par la mairie
- Manifestation exceptionnelle
 - Convention et Subvention complémentaire

Résumé 2022

- Une année en demi-teinte
- Sortie de COVID
- Difficulté avec notre artificier
- Une subvention initiale ne correspondant pas au nombre de manifestations prévues
- Prestataire spectacle Fête Nationale peu professionnel résultat spectacle raté
- Ballet des eaux non effectué
- Année exceptionnelle: météo très favorable, des recettes en hausse

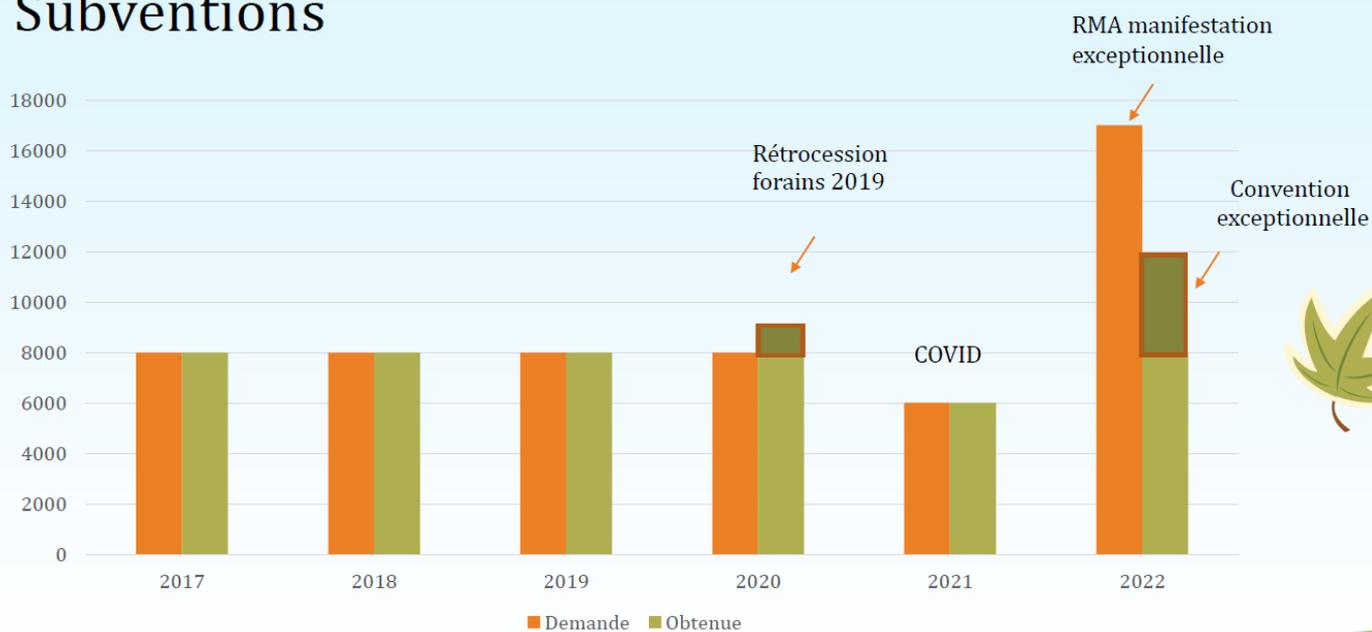
POINTS NEGATIFS 2022

- Artificier non disponible, difficultés financières suite Covid
- Beaucoup de discussions autour de la subvention
- Fête Nationale, remplacement du feu d'artifice en dessous des attentes et de notre cahier de charge
- Interdiction préfectoral pour le ballet des eaux
- Difficultés d'approvisionnement pour les buvettes (moutarde, l'huile...)
- Les augmentations des prix de l'alimentaire
- Démissions de 3 membres du bureau
- Pas de participation aux Forum et activités senior

Activités 2022

Manifestations	Partenaires	Date	Remarques
Assemblée Générale	-	janvier	
Carnaval	Charlotte3C	mars	 Beau temps / Bonne recette
Soirée Cabaret	CLC	avril	 Excellente ambiance
Chasse aux œufs	Les amis du Château	avril	 Très appréciée
Vide greniers	Comité du jumelage	mai	 Beau temps / Bonne fréquentation
Fête Nationale	-	juillet	 Spectacle manqué
Château en Fête (RMA)	Mairie - Associations du Mesnil	septembre	 Ballet des eaux interdit Communication municipale faible
Brocante St Denis	-	octobre	 Très beau temps / Bonne recette
Soirée théâtre	CLC	novembre	 Théâtre / Beaujolais très réussi
Noël des enfants	CLC	décembre	 Les deux séances, complètes et très appréciées

Subventions



La subvention que nous recevons de la mairie couvre pour un peu plus de la moitié du feu d'artifice de la Fête Nationale et du Spectacle de Noël des enfants.

Le reste de nos activités est entièrement financé par les bénéfices réalisés durant nos manifestations

Comment est utilisé la subvention ?

- 8 000€ est le montant moyen de la subvention reçu depuis 20 ans
- Coût moyen d'un feu d'artifice: 10 000€
- Coût moyen d'un spectacle de Noël: 1 800€
- Pas de subvention pour les autres activités proposées aux Mesnilois (nous priorisons les manifestations des enfants)

Offerts aux enfants du Mesnil en 2022

- Le spectacle et le goûter pour le carnaval (300 goûters)
- Les chocolats de Pâques avec la Chasse aux œufs (70 enfants)
- Les sachets de friandises de Noël aux enfants des écoles élémentaire et maternelle du Mesnil (785 sachets)
- Le spectacle de Noël et les chocolats à cette occasion (400 Pères Noël et 4,6 kilos de papillotes)

Résolution 1 :

L'assemblée, après avoir entendu lecture approuve le rapport moral 2022 à l'unanimité (13 approbations + 12 pouvoirs + 7 membres).

2. RAPPORT FINANCIER 2022

Après le vote d'approbation du rapport moral, le président donne la parole à notre trésorière qui va commenter le bilan 2022 et vous présenter le budget prévisionnel 2023.

MANIFESTATIONS 2022

MANIFESTATIONS	DEPENSES	RECETTES	BENEFICES	DEFICIT
CARNAVAL	- 1 686,75	844,00		- 842,75
CHASSE AUX OEUFS	- 527,40	0		- 527,40
CABARET	- 1 545,90	2046,45	500,55	
VIDE GRENIER	- 2 070,26	6 114,67	4 044,41	
FÊTE NATIONALE	- 8 416,59	2 480,96		- 5 935,63
RMA	- 6 426,23	6 257,80		- 168,43
BROCANTE	- 2 103,74	9 843,50	7 739,76	
THEÂTRE	- 756,40	889,35	132,96	
NOËL	- 3 688,21	0		- 3 688,21
TOTAL	- 27 221,47	28 476,73	12 417,68	- 11 162,42

Bénéfices 2022 sur l'ensemble des manifestations ; 1 255,26 €

REALISE 2022

MANIFESTATIONS	DEPENSES	RECETTES	BENEFICES	DEFICIT
SOUS TOTAL MANIFESTATIONS	- 27 221,47	28 476,73	12 417,68	- 11 162,42
SOUS TOTAL FONCTIONNEMENT	- 10 856,51	9 601,26	12 548,90	- 8 062,88
TOTAL	-38 077,99	38 077 ,99	0	0
BUDGET 2022	- 38 330,00	38 330,00	0	0

Budget prévisionnel 2023

POSTES BUDGETAIRES	CHARGES	RECETTES	SOLDES
	PREVISIONNELLES	PREVISIONNELLES	PREVISIONNELS
MANIFESTATIONS			
CARNAVAL	2 140,00 €	600,00 €	-1 540,00 €
CHASSE AUX ŒUFS	575,00 €	0,00 €	-575,00 €
CABARET 50 %	1 720,00 €	2 080,00 €	360,00 €
VIDE GRENIER	2 680,00 €	5 000,00 €	2 320,00 €
FETE DE LA MUSIQUE	750,00 €	100,00 €	-650,00 €
MANIFESTATION EXCEPTIONNELLE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FETE NATIONALE	14 180,00 €	3 000,00 €	-11 180,00 €
FORUM DES ASSOCIATIONS	520,00 €	540,00 €	20,00 €
BROCANTE SAINT DENIS	2 425,00 €	5 500,00 €	3 075,00 €
THEATRE 50 %	563,00 €	625,00 €	62,00 €
NOEL	4 445,00 €	0,00 €	-4 445,00 €
SOUS TOTAL MANIFESTATIONS	29 998,00 €	17 445,00 €	-12 553,00 €
FONCTIONNEMENT			
PRODUITS & FRAIS FINANCIERS	145,00 €	210,00 €	65,00 €
FRAIS FONCTIONNEMENT - COMMUNICATION & BENEVOLES	2 550,00 €	0,00 €	-2 550,00 €
COTISATIONS ADHERENTS		370,00 €	370,00 €
DIVERS & DEPENSES IMPREVUES	250,00 €	0,00 €	-250,00 €
FORMATION	100,00 €		-100,00 €
MATERIEL	900,00 €	0,00 €	-900,00 €
SUBVENTION MUNICIPALITE		14 000,00 €	14 000,00 €
ALEAS SANITAIRES	100,00 €		-100,00 €
SOUS TOTAL FONCTIONNEMENT	4 045,00 €	14 580,00 €	10 535,00 €
STOCKS & PERISSABLES	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
PROVISIONS	9 000,00 €	0,00 €	-9 000,00 €
SOUS TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 000,00 €	1 000,00 €	-8 000,00 €
PRELEVEMENT SUR FOND PROPRE		10 018,00 €	10 018,00 €
TOTAL BUDGET PREVISIONNEL 2023	43 043,00 €	43 043,00 €	0,00 €

Résolution 2 :

L'assemblée, après avoir entendu lecture approuve le rapport financier 2022 et le budget prévisionnel 2023 à l'unanimité (13 favorables + 12 pouvoirs + 7 membres)

Les votes par correspondance et par procuration sont recensés à la fin du présent procès-verbal (résolution 2).

3. REMPLACEMENT DES MEMBRES SORTANT - MANDATS NON RENOUVELES - APPEL A CANDIDATURES

- ✓ Renouvellement de candidatures :
DALON Ann Mari

Résolution 3 :

L'assemblée, après avoir pris connaissance du renouvellement d'administrateur, approuve cette proposition à l'unanimité (13 favorables + 12 pouvoirs + 7 membres)

- ✓ Candidatures :

Proposition d'intégrer le Conseil d'Administration : Bernard LEPRETRE

Résolution 4 :

L'assemblée, après avoir entendu les motivations de Bernard LEPRETRE pour intégrer le Conseil d'Administration du comité des fêtes, approuve cette proposition à l'unanimité (13 favorables + 12 pouvoirs + 7 membres).

4. QUESTIONS DIVERSES

✓ Manifestation supplémentaire : Paris Nice 4 et 5 Mars

Proposition d'une buvette sur la pelouse ; besoin de bénévoles sur le dernier week end des vacances scolaires d'hiver.

1. Besoins de bénévoles pour la buvette
2. Besoins de bénévoles pour le parcours (80 rond points)

Ann-Mari indique qu'une lettre aux bénévoles est à venir pour connaître les avis des bénévoles.

✓ 2 manifestations problématiques :

- Cabaret : pas de retour du CLC
- Fête Nationale : Artificier partenaire depuis 20 ans, dans les mains de la mairie,. C.HOURIEZ n'a pas la réponse car il y a une volonté de reprendre le sujet par la mairie. Une proposition est faite de regroupement avec d'autres comités des fêtes de villes voisines, prospection à faire par le bureau.

Personne ne demandant la parole et l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire étant épuisé, la séance est levée.

La séance est levée à 19 H 40.

Le Président

Gérard MEJECASE

La Secrétaire

Sandrine BRUISSON

La Vice Présidente

Ann Mari DALON